

Le journal de STEENWERCK



Les rencontres intergénérationnelles

à l'EHPAD Résidence Abbé Lefrançois : rétrospective des temps forts de 2019

*La jeunesse donne du souffle aux aînés
Les aînés nourrissent la jeunesse de leur expérience*



L'EDITORIAL DE JOEL DEVOS



INFORMATIONS MUNICIPALES

- Compte-rendu du Conseil municipal
- Etat civil, informations diverses
- Elections municipales
- Résultats du concours des jardins fleuris
- La vie à l'EHPAD Abbé Lefrançois

SCOLAIRE / JEUNESSE

- Premier semestre à l'école du Tilleul
- Retour sur les ALSH
- Programme du Home des Jeunes

INFOS DES ASSOS

- Allo Ass Mat
- Contes à Tous Vents
- 100 km à pied
- Des nouvelles des archers
- Pelouse ou prairie fleurie ?
- En direct de la médiathèque du Bourg
- Appel au don du sang
- Soirée flamande avec Vonchelle
- Coup de théâtre
- Sélection de la médiathèque de la Croix du Bac
- Musée de la vie rurale

AGENDA



Téléphone : 03.28.49.94.78

Site internet : steenwerck.fr



Infos : contact@steenwerck.fr

: Ville de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos

Directeur de la rédaction : Joël Devos

Rédaction : Mairie & Associations

Crédits photos : Mairie & Associations

Secrétariat & Impression : Michel Forceville

Tirage : 1 800 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2008

Journal gratuit

Publication disponible en lecture et téléchargement
sur steenwerck.fr

La douceur des températures actuelles ne doit pas nous faire oublier que l'hiver n'est pas fini et que c'est le plus souvent en février que l'on enregistre les températures les plus basses !

Ceci pour vous rappeler que l'isolation thermique des habitations est un moyen efficace pour limiter vos dépenses de chauffage (c'est bon aussi pour la planète) tout en apportant un réel confort de vie dans votre logement .

De nombreuses publicités alléchantes vous promettent en ce moment une isolation à «un euro » ! Soyez méfiants, il s'agit souvent de tromperies ou un moyen de vous faire signer un contrat qui vous coûtera bien plus cher avec une mise en œuvre souvent hasardeuse !

Pour éviter ces pièges, et si vous souhaitez isoler votre maison, je vous recommande de vous renseigner au préalable auprès de personnes compétentes et qui vous conseillent gratuitement sur les démarches à engager .

De plus, des aides financières très importantes sont possibles en fonction de vos ressources.

Appelez donc l' Espace Info Énergie (Ann-Gaël BEARD au 03 62 53 25 16 / 06 59 17 83 54), l' INHARI opérateur pour la Flandre (0 800 002 862), l'ANAH (monprojet.anah.gouv.fr) ou le Syndicat Mixte Flandre et Lys (sm-flandreetyls.fr).

C'EST GRATUIT et EFFICACE !

Comme je vous l'annonçais dans mon édito de décembre, une étude est engagée sur la sécurisation du tronçon de route reliant le bourg et la gare, sur lequel un steenwerckois fut victime d'un grave accident en novembre dernier.

Sans attendre les résultats de ces réflexions, des aménagements provisoires sont en cours d'installation par la commune pour rendre cette portion de route moins dangereuse.

Une signalétique , la pose d'un éclairage public performant et de chicanes à l'entrée du hameau de la gare devraient améliorer sensiblement la sécurité des usagers.

Une pétition a été lancée par les usagers et les riverains pour obtenir une intervention rapide et définitive des autorités compétentes sur cette route départementale.

Bien Cordialement
Joël Devos

Compte-rendu du Conseil municipal du 23 janvier 2020

1 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT COMMUNAL – FSIC – À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

La CCFI a décidé, lors du vote du budget 2016, de mettre en place un soutien financier pour accompagner les communes membres dans leurs projets d'investissement. Une enveloppe de 50 000 euros par commune, sur la période 2016-2020, a donc été approuvée et est votée à chaque budget annuel.

La ville de Steenwerck souhaite aujourd'hui mobiliser ce fonds au titre de la première tranche programmée de travaux de restauration de l'Eglise Saint Jean-Baptiste.

Située sur la grand'place de Steenwerck, l'église Saint Jean-Baptiste a été reconstruite dans un style néo-roman, au début du XXème siècle par l'architecte lillois Armand Lemay (achèvement des travaux en 1932). De plan basilical non orienté, elle est constituée de trois vaisseaux (nef centrale et deux bas-côtés) et d'une haute tour porche, ornée d'un imposant Christ en croix.

Un diagnostic patrimonial réalisé en février 2018 par Monsieur Bisman, architecte du patrimoine, fait apparaître de nombreux désordres : éclatement de briques, fissurations verticales sur les bas-côtés, descellements, etc. La couverture en fibrociment est fatiguée, le manque de zinguerie et d'ardoises entraînant de multiples infiltrations. Enfin, l'état sanitaire du clocher monumental est considéré comme alarmant : éclatement du béton, fissurations verticales, maintien temporaire par un frettage métallique.

La commune de Steenwerck a souhaité engager un programme de rénovation partielle du clos-couvert, et lancé en juin 2019 un marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration du clocher et la réfection des couvertures de la nef, du chœur, du transept et des bas-côtés de l'église. Deux offres ont été remises, et celle de Monsieur Bisman a été retenue et notifiée le 25 novembre 2019.

L'avant-projet sommaire (APS) présenté à la commune le 20 décembre 2019 propose de scinder en deux tranches les travaux de restauration, en fonction des urgences sanitaires. La première concerne exclusivement la réfection du clocher, la seconde visera la reprise des couvertures mentionnées supra.

La commune de Steenwerck sollicite l'intervention du fonds de soutien à l'investissement communal de la CCFI au titre des travaux relevant de la première tranche, dont la durée est estimée à 14 mois.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 – LECTURE PUBLIQUE : CONVENTION DE SERVICE COMMUN POUR LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Par la délibération n°061-2018 en date du 12 décembre 2018, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au renouvellement de l'adhésion de la Commune de Steenwerck au réseau intercommunal de médiathèques « La Serpentine » et à la désignation de la Commune de Bailleul comme référente pour la gestion administrative du réseau.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI) a repris la gestion des réseaux de lecture publique et créé, en plus de « la Serpentine », un second réseau intitulé « T'Boekhhuis ». Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer au réseau de lecture publique et de signer la convention de partenariat avec la CCFI pour l'année 2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de confirmer l'adhésion de la commune de Steenwerck au réseau de lecture publique intercommunal.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'HARMONIE MUNICIPALE DE STEENWERCK

Plus ancienne association communale, l'harmonie Municipale de Steenwerck, alors dénommée « Société de Musique de Steenwerck », a été créée en 1812.

L'association s'est engagée par convention avec la commune, en date du 04 avril 2019, à :

- assurer les prestations musicales lors des cérémonies officielles organisées par la Municipalité ;
- assurer la formation au sein de l'école de musique ;
- réaliser des sorties extérieures ;
- organiser des auditions et des concerts

Dans le cadre de leurs missions de représentation, les musicien(ne)s de l'Harmonie municipale de Steenwerck parquent en tenue officielle. L'état de ces tenues n'étant plus satisfaisant, l'association a procédé à leur renouvellement en juin 2019 pour un montant de 2 460,00 €.

La participation financière exceptionnelle de la commune est appelée à hauteur de 1 500,00€
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association " Harmonie municipale de Steenwerck » pour le renouvellement des tenues

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 – SIECF – COTISATIONS COMMUNALES AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Steenwerck est membre du SIECF – Territoire d'Energie Flandre.
Le SIECF est un syndicat intercommunal à vocation multiple.

Par délibération en date du 28 novembre 2019, le Comité syndical du SIECF a décidé à l'unanimité de fixer les cotisations 2020 comme présenté au Conseil.

Ces cotisations communales peuvent être :

- budgétisées, c'est-à-dire prise en compte dans le budget de la commune en section de fonctionnement
- Ou
- fiscalisées par une imposition additionnelle sur les impôts locaux communaux.
- Ou
- déduites du montant dû sur le reversement de TCFE 2020

Concernant la déduction de la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité), cette possibilité n'est ouverte qu'aux communes dont le SIECF assure la gestion de la TCFE au 1^{er} janvier 2020. Un avenant à la convention TCFE sera signée avec les communes qui optent pour la déduction de la TCFE, la somme due au titre de la cotisation 2020 sera déduite sur le (ou les) premier(s) trimestre(s) de reversement au titre de l'année 2020.

Ce choix doit être validé annuellement par chacun des conseils municipaux des communes adhérentes.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fiscaliser les cotisations communales dues au SIECF, au titre de l'année 2020,

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération du Conseil Municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des investissements inscrits au budget l'année précédent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019 et présentés au Conseil.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6 – DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE STEENWERCK SUITE AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN CONSÉCUTIFS À LA SÈCHERESSE

Monsieur le Maire informe que depuis plusieurs années, des mouvements de terrain se produisent sur le territoire de STEENWERCK soit à la suite d'une période de sécheresse, soit à la suite d'une période de réhydratation des sols.

Ces mouvements de terrains provoquent des fissures importantes au niveau des murs de bâtiments agricoles, des façades, des pignons, des cloisons, des plafonds, des soulèvements de carrelages d'habitations et de terrasses.

L'étude géotechnique réalisée en 1997 sur le territoire de la commune a démontré que, compte tenu de la nature argileuse des sols et sous-sols du fait que la commune est traversée par la Grande Becque dont les alluvions sont essentiellement argileuses et argilo-sableuses, la succession depuis 1989 de séquences sèches et humides en particulier en 2003, 2006, 2009, 2011, 2018 et 2019, génère au niveau des sols sensibles à l'eau des phénomènes de retrait en période sèche et de gonflement en période humide sur des sols qui sont en permanence en déséquilibre hydrique. Ces cycles expliquent la soudaineté des désordres.

Depuis 1989, la commune de STEENWERCK a fait l'objet de plusieurs arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la suite de ces mouvements de sols qui endommagent fortement certains bâtiments.

L'été 2019 ayant été particulièrement sec, des désordres importants se sont déclarés sur certaines habitations situées sur le territoire de la commune et de nombreux cas ont été recensés à ce jour.

Compte tenu des désordres constatés, de l'importance des travaux à mettre en œuvre pour réparer les bâtiments endommagés et de l'impossibilité des victimes de se faire indemniser par leur compagnie d'assurance en dehors de la procédure relative aux catastrophes naturelles,

Monsieur le Maire propose de solliciter de l'Etat, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur l'ensemble du territoire de la commune de STEENWERCK du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Etat-civil

NAISSANCES :

LEMAIRE Paula née à Armentières le 17 décembre 2019

CASTELEYN Léna née le 21 janvier 2020 à Roubaix

DÉCÈS :

HEUGHEBAERT veuve STRECK Jeannette à Steenwerck (93 ans)

HAVIEZ Christian à Lille (69 ans)

BERTHOUMIEU-ROUBY Alain à Armentières (60 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Dates des prochains journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles	Date de parution estimée
238	Samedi 28 Avril 2020	08 Mai 2020
239	Samedi 23 Mai 2020	02 Juin 2020
240	Samedi 15 Août 2020	23 Août 2020
241	Samedi 24 Octobre 2020	2 Novembre 2020
242	Samedi 19 Décembre 2020	05 Janvier 2021



Attention, les articles sont désormais à renvoyer le samedi au plus tard et non plus le lundi soir afin de permettre une mise en reproduction plus rapide.

Pour nous transmettre vos articles et photos, merci d'utiliser exclusivement l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page.

N'hésitez pas à publier vos informations sur le site internet de la commune et la page Facebook en envoyant vos documents à cette même adresse mail.



Qui va-t-on élire les dimanches 15 et 22 mars 2020 ?

Les dimanches 15 et 22 mars prochains vous allez élire vos conseillers municipaux pour une durée de 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

En même temps, vous allez également élire vos conseillers communautaires. Ils représentent la commune au sein de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) dont la commune de Steenwerck est membre.

Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires sont élus au scrutin de liste à deux tours.

Un bulletin de vote comportera à la fois la liste des candidats à l'élection municipale (colonne de gauche) et la liste des candidats à l'élection communautaire (colonne de droite). Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Au moment du vote, vous aurez donc un seul bulletin de vote sur lequel figureront deux listes de candidats (les conseillers municipaux et les conseillers communautaires). **Vous ne voterez qu'une seule fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.**

A SAVOIR

Le panachage n'est plus autorisé (seules sont concernées les communes de moins de 1000 habitants) : **vous ne pouvez plus ni ajouter, ni retirer, ni raturer de noms.** Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

POUR VOTER, il faut obligatoirement :

- Etre inscrit sur les listes électorales de la commune
- Présenter une pièce d'identité (*)



ETES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES ?

Pour le savoir, rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr , rubrique « Elections » sur le service en ligne « interroger sa situation électorale »

Ou

Renseignez-vous à la mairie.

(*) Voir la liste des pièces permettant de justifier de son identité et à présenter au moment du vote ci-contre.

Chapitre 1^{er} sur les pièces d'identité à présenter, au moment du vote, les électeurs des communes de 1000 habitants et plus

Article 1^{er} : Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- 7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne⁶⁹ » ;
- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Article 2 : Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2° Titre de séjour ;

Résultat du concours des jardins fleuris 2019

Catégorie A	
BAFCOP Gérard	3 rue de Beaumart
BERNARD Alain	4 rue de la Petite Chapelle
BERNARD Didier	3 Grand chemin
BOUCHERY Anne-Marie	10 rue de l'Arboretum
CAMPAGNE Rita	7 hameau du Peuplier
DELESTREZ Jean-Michel	36 rue de la Lys
DRUELLE Patrick	20 rue du Pont d'Achelles
DUFLOST BOUSSEMART Paul	5 rue des Hauts Champs
HENNERON Geneviève	41 Rue de la Lys
LABALETTE Jacques	37 résidence des Prés du Bourg
LABALETTE Michel	10 rue du Tas de Bois
LECOEUCHE PATFOORT Bernadette	39 résidence des Prés du Bourg
LESTIENNE Antony	1 rue du Kirlem
MAGNIEZ Michel	4 Rue de la Croix du Bac
MALVACHE Eugène	14 rue du Séquenteau
MARIE René	1 rue d'Adam
OVIGNEUR Bernard	51 rue du Stade
RAMON René	12 La Grande Traverse
SAELEN Bernard	36 rue du Musée
Catégorie B	
BAFCOP Michel	799 rue du Saule
BRICHE Hélène	17 rue de l'Arboretum
BRICHE Marie France	18 rue de la Maladrerie
CAULIER Francis	7 Hameau du Bleutour
DEHEM Nicole	27 rue du Stade
FAES Danielle	20 rue de la Petite Chapelle
JACOB Maurice	8 rue du Pont de Pierre
LAMBRE Michel	803 rue du Saule
SONNEVILLE Jean	2bis rue de la Stillebecque
VANTORRE André	1 rue du Pont de Pierre
Catégorie C	
COUSIN Louis	2 rue de l'Hallobeau
DEFOSSEZ Jean Claude	1 rue du Pont Vanuxeem
DELANSAY Michelle	5 allée du Temps Libre
DEVOS Michel	53 rue du Pont d'Achelles
HUGUE Damien	1326 rue de le Doulieu
LECOEUCHE Alain	32 rue du Stade
MARMET Stéphane	1 rue du Chien Blanc
PETITPREZ Nadine	48 rue du Musée
POURCELET BRONVAL Nathalie	8 rue du Mortier
POURCELET Rose Marie	5 rue du Stade
POURCELET Valérie	31 rue de la Rabette
Catégorie F	
ADOU Pascaline	35 Grand' Place
Catégorie G	
HUGUE Gérard	1310 rue de Le Doulieu
SONNEVILLE Blandine	4 rue de la Stillebecque

catégorie A = jardin visible de la rue

catégorie B = jardinet

catégorie C = fenêtres et façades

catégorie F = cafés et restaurants

catégorie G = fermes en activité

La vie à l'EHPAD Abbé LEFRANCOIS



On chante, on danse pour les anniversaires



Créativité : peinture sur soie



Le Gouter de Noël



Réveil musculaire tous les mercredis



Visite au Musée de la vie rurale



Repas barbecue

PREMIER SEMESTRE A L'ECOLE LE TILLEUL DE LA CROIX DU BAC !

LA RENTREE

Grande retrouvaille des plus petits aux plus grands autour d'un petit déjeuner, avant de se lancer dans un jeu de piste à travers les locaux de l'école maternelle. La rentrée, c'est toujours **la fête à l'école Le Tilleul !**



PROJET ARTISTIQUE

Cette année tous les élèves ont participé à la « **grande lessive** » ! C'est une façon originale d'afficher les œuvres des enfants en extérieur sur des fils et à l'aide de pinces à linge... Ainsi les petits artistes se sont exprimés sur un thème commun : représenter, voire réinterpréter, leur point de vue depuis l'école.



SEMAINE DU GOUT



Dans le cadre de la semaine du goût nous avons choisi de nous intéresser aux **cucurbitacées** qui sous les doigts de nos petits cuisiniers se sont

transformées en purées, en soupes, mais aussi en cakes et en pumpkin pies!



Grande dégustation pour clôturer la première période automnale!

NOEL ET NOUVEL AN



Cette année, l'APE avait choisi d'offrir à l'ensemble des enfants un spectacle de Noël : **P'tit loup et le père Noël !** Ce fut aussi l'occasion pour tous de se retrouver autour

d'un chocolat chaud.

Et pour bien commencer 2020, les couronnes ont remplacé les bonnets de père Noël pour la **dégustation de la galette**.

Comme toujours, petits et grands, sont heureux de partager ces moments très conviviaux !!!





STEENWERCK

ALSH STEENWERCK

NOËL 2019



*Noël à la patinoire
Les petits lutins du Père
Noël ont pu profiter
d'une belle sortie à la
patinoire et s'initier à la
joie de la glisse...
Fou rire garanti !!!*



INFORMATIONS ACCUEILS DE LOISIRS

INSCRIPTIONS VACANCES DE PRINTEMPS

Mercredi 18 mars 2020 de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredi 20 mars 2020 de 16h00 à 18h30

En mairie

INSCRIPTIONS VACANCES D'ÉTÉ

Mercredis 13 et 20 mai 2020 de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredis 15 et 22 mai 2020 de 16h00 à 18h30

Samedi 16 mai 2020 de 9h00 à 11h30

En mairie

Dorénavant, les informations concernant les accueils de loisirs vous seront communiquées par mail. Les nouvelles familles sont invitées à nous communiquer leurs coordonnées à l'adresse suivante :

tap-enfance@steenwerck.fr



Ven. 28
Sortie
ICE MOUNTAIN
ADVENTURE PARK

Mer. 15
JUMP XL
Sortie

Jeu. 23
Sortie
PAIRI DAIZA

Mer. 19
Sortie
patinoire

Sam. 28
Sortie
billard et resto

Sam. 16
Sortie
spectacle
MARC-ANTOINE LE BRET

Sympa les prochaines sorties!

N'attendez pas pour vous inscrire

le nombre de place est limité

Février Mars Avril Mai



Escape time



Foot Loss



Cyclo cross



Escape time

Escape time

Escape time

INFOS DES ASSOCIATIONS

Voici quelques nouvelles de l'association des assistantes maternelles : « allo ass mat »

Grâce à leur formation « histoires et contes », trois assistantes maternelles de l'association ont fabriqué un tapis de lecture pour Noël : « Le Père Noël a perdu sa clef ». Elles l'ont présenté aux enfants le vendredi 20 décembre. Les enfants ont pu grâce à ce tapis découvrir plusieurs livres de Noël.



La vente de fringues de l'association, dont le bénéfice permet d'offrir un spectacle aux enfants, en garde chez une assistante maternelle faisant partie de l'association, **aura lieu le 21 mars 2020**. On vous attend nombreux !

Vous recherchez une assistante maternelle agréée, n'hésitez pas à contacter Mme Sylvie Dassonneville, présidente de l'association au 06.40.05.15.69 ou par e-mail alloassmat59101@gmail.com. Elle vous communiquera les disponibilités des assistantes maternelles.

Des projets pour l'association Conte à Tous Vents

Le 17 Janvier 2020, L'association "Conte à Tous Vents" a tenu son Assemblée Générale.

Affiliée à la Fédération des Foyers Ruraux du Nord et du Pas-de-Calais, "Conte à Tous Vents" continuera d'accueillir "Les Histoires d'un Soir", veillées contées pour adultes et adolescents, chaque premier vendredi du mois, de février à juin, y compris le 1er mai, à l'Estaminet du Musée de La Vie Rurale de Steenwerck à 20H30 (entrée gratuite)

Des spectacles de contes seront organisés tout au long de l'année comme le festival "Conteurs en Campagne", prévu à l'automne. Il aura lieu à la salle du Temps Libre de La Croix du Bac et s'adressera à un public familial. Autres projets : présence contée au Forum des associations et pour finir l'année, les contes de la St Nicolas viendront combler les plus petits en décembre, au Musée de La Vie Rurale.

Il est toujours possible , à tout moment, de rejoindre notre équipe : mail pour contact : "conteatousvents@gmail.com"





Les bénévoles permettent aux 100 km de Steenwerck de vivre et d'avoir cette atmosphère de fête pendant plus de 24 heures. Signaleurs, personnels soignants, pointeurs, ravitailleurs... : les missions ne manquent pas, et chaque poste est indispensable au bon déroulement des courses !

Comment devenir bénévole ?

À partir du **02 mars**, le formulaire d'inscription des bénévoles sera accessible en ligne :

<https://100kmsteenwerck.fr/benevoles/planning>

Vous pouvez aussi envoyer un e-mail à partir du 02 mars à benevoles@100kmsteenwerck.fr avec votre nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone et date de naissance, ainsi que le poste que vous souhaiteriez occuper. Vous pouvez aussi contacter Sébastien pour toute question relative aux bénévoles au 06 65 44 26 97.

Retour sur les nouveautés

Elles ont été présentées lors de notre traditionnelle galette des rois le 10 janvier dernier, et gare aux habitués qui connaissent les 100 km depuis leur lancement en 1976. Voici ce qu'il faut retenir :

- Les concurrents feront le show, avec une **ligne d'arrivée au milieu de la Salle des Sports** – c'est bien ça, on déroulera le tapis rouge pour permettre aux spectateurs d'assister aux derniers décamètres des coureurs – ambiance !
- Certaines portions de circuit oubliées depuis la première édition en 1976 sont remises au goût du jour : le chemin d'Adam, la salle du Pérou au Doulieu, la traversée des parcs dans le bourg steenwerckois...
- Les ravitaillements se mettent au vert, une réflexion est en cours pour limiter au maximum la production de déchets.



Inscriptions : des changements à noter



Les inscriptions sont ouvertes depuis le 21 décembre 2019. Il est possible de s'inscrire en ligne (paiement par carte bancaire) et sur papier (paiement par chèque ou liquide). Rendez-vous sur 100kmsteenwerck.fr !

Des changements sont à noter :

- Le nombre de participant est limité à **1300 personnes le soir** (100 km Open et Tour du soir) et **200 le matin** (100 km Course). Rassurez-vous, c'est plus que le nombre de personnes inscrites en 2019. Il a été décidé de fixer cette limite pour ne pas avoir de mauvaises surprises sur les aspects logistiques ;
- **Clôture des inscriptions le mardi 19 mai à 19 heures**, soit 24h avant le premier départ. Aucune inscription ne sera possible sur place cette année.

Autres rappels :

- Pensez à prévoir un **certificat médical** portant la mention « de non contre-indication à la course à pied ou à l'athlétisme en compétition » **pour toutes les épreuves** (100 km, Tour du soir et la course des jeunes) ;
- L'épreuve du Tour du soir n'est pas accessible aux personnes mineures.



À noter dans vos agendas

- ☒ **Lundi 02 mars** : ouverture des inscriptions bénévoles ;
- ☒ **À définir** : reconnaissance du circuit ;
- ☒ **Vendredi 24 avril** : réunion des bénévoles ;
- ☒ **Mardi 19 mai à 19 heures** : clôture des inscriptions aux 100 km Open, Tour du Soir et 100 km Course ;
- ☒ **Mercredi 20 mai à 19 heures** : départ des 100 km Open et du Tour du Soir ;
- ☒ **Jeudi 21 mai à 06 heures** : départ des 100 km Course ;
- ☒ **Jeudi 21 mai à 14 heures** : ouverture des inscriptions de la Course des Jeunes ; départs à partir de 16 heures ;
- ☒ **Jeudi 21 mai à 19 heures** : cérémonie de remise des prix.



Des nouvelles des Archers Steenwerckois !



Le club des Archers Steenwerckois a organisé la compétition individuelle le **Dimanche 19 Janvier** (3/5). De nombreux archers du club ont participé et les résultats sont encourageants. La prochaine se déroulera à Spycker.



Tous nos archers du 19 Janvier.



Nos jeunes compétiteurs

Le tir du roi

Nous avons aussi organisé le **Tir du roi** le dimanche 26 Janvier pour les adultes et les jeunes. Il s'agit de tirer chacun notre tour une seule flèche, celui qui touche la cible (un bouchon en plastique) devient le roi. Cette année sont couronnés :



chez les adultes : **Roger Charles**,
chez les moins de 16 ans : **Lucie Patard**,
chez les moins de 12 ans : **Josh Dewaele**
chez les moins de 10 ans : **Elisa Patard**, 2^{ème} : **Matys Gronier**

Bravo à eux !



PELOUSE ou PRAIRIE FLEURIE ?

<https://steenwercknature.wordpress.com/>

steenwercknature@gmail.com

Parole d'insecte...

Pour un papillon, une abeille ou un scarabée dans la nature, il nous faut avant tout, comme tout le monde pour vivre... de la nourriture. C'est à dire tout d'abord du nectar de fleur... mais le gazon ras des pelouses aussi net et « propre » qu'il soit n'est pas franchement le restaurant idéal !

Pour le peu de temps que nous avons à vivre (une saison ou deux généralement) nous avons besoin de plantes et de fleurs variées. Nous ne sommes pas très exigeants... les plantes les plus banales de la région nous conviennent parfaitement... bien plus que toutes ces plantes exotiques coûteuses, certes colorées mais qui n'ont pas de goût et qui nous rendent malades. **Alors pourquoi ne planteriez vous pas** dans votre jardin un coin « d'herbes folles » comme vous les appelez. Pas si folles que cela puisqu'elles poussent spontanément sans l'intervention humaine. Quel paradis pour nous les insectes de trouver un coin où fleurissent les grandes berces, les cardères, les consoues, les vipérines, les mauves, les achillées, les eupatoires chanvrines, les bouillons blancs, les centaurées scabieuses, les marguerites, les lamiers blancs, les pissenlits, les coquelicots, les fleurs de trèfle, les pâquerettes, ... et même les orties.



Quelle horreur !... des orties dans mon jardin mais ce sont des mauvaises herbes et en plus elles piquent... nous direz-vous ! Détrompez-vous un carré d'orties est l'un des meilleurs garde-manger et hôtels de votre jardin. Des scientifiques ont recensé 120 espèces animales sauvages vivant sur l'ortie. 9 espèces de papillons y vivent

régulièrement dont le vulcain, la petite tortue, le paon du jour pour ne citer que les plus connus. Certains oiseaux s'y nourrissent aussi et y nichent également comme la fauvette ou le troglodyte mignon.

Comment créer chez soi un espace plus naturel ?

En fin de compte il vous suffit de laisser travailler la nature à votre place. Arrêtez de tondre un coin de gazon ou une bande le long des haies. Très vite ce petit coin sauvage deviendra une zone refuge pour les espèces végétales et animales. N'y fauchez les herbes folles que tous les 2 ou 3 ans en enlevant le produit de fauche. C'est le temps qu'il faut pour que les plantes bisannuelles grandissent normalement en correspondance avec le cycle de vie de certains insectes.

Les plus gros efforts à faire pour obtenir un jardin naturel :

Savoir remettre en question ses habitudes, ses réflexes ; résister à utiliser un pesticide, à arracher une herbe dite « mauvaise ». Ne pas s'acharner sur une ronce ou une ortie. Savoir regarder la beauté d'une plante ordinaire qui n'a pas été achetée en jardinerie. Savoir apprendre à aimer la vraie nature autrement que sous la forme d'un désert vert, plat et vide de vie.

Un beau jardin vivant n'est pas forcément un jardin « propre », sans vie.

Les milieux naturels reculent partout face à l'artificialisation des sols, le bétonnage et le goudronnage... la flore naturelle est remplacée dans les jardins et les espaces verts par des espèces horticoles de peu d'intérêt pour la faune sauvage. Faites donc une place dans votre jardin aux plantes sauvages et vous découvrirez des visiteurs parfois oubliés ou méconnus: papillons, syrphes, abeilles, sauterelles, criquets, lézards, crapauds, oiseaux divers, hérissons, lérots... tous témoins de votre jardin accueillant et en bonne santé.

La médiathèque de Steenwerck-Bourg...



1960-2020

Et oui ,les années passent mais notre bibliothèque est toujours aussi jeune ...comme ses bénévoles ! ;))

Nous voulons organiser cet événement en fin d'année avec des animations diverses et variées pour tous !

A cette occasion , si vous avez des photos, documents , anecdotes ...n'hésitez pas à les déposer lors des permanences ou en les envoyant par mail à : mediatheque.steenwerck@laposte.net
Merci

Derniers C.D. achetés : Pour les enfants : Histoires à écouter "Reine des Neiges", "Coquille la mauviette"

Pour tous :

James Blunt "Once upon a mind", "Les vieilles canailles", Kids United 5 "L'hymne de la vie"
Thérapie Taxi "Cadavre exquis", Christophe Maë "La vie d'artiste", Angèle "Brol la suite",
Jean-Louis Aubert "Refuge", Best of Calogero, Lou "Danser sur tes mots"
Mika "My Name", Renaud "Les mômes et les enfants", Céline Dion "Courage"

Et bien sûr de nombreux D.V.D. et nouveaux romans !

Appel du don de Sang de Steenwerck

L'amicale remercie les 85 donneurs de sang de la journée du 12 Janvier 2020.

La prochaine journée à la salle St Joseph le 3 Mai de 8 h à 12 h 30

L'assemblée générale de l'amicale et la remise des diplômes aux donneurs aura lieu le 7 Mars 2020 à la salle St Joseph à 17 h 30
L'amicale vous remercie de votre présence.

pour l'amicale, le président Mr Vantorre
André



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  





Samedi 28 mars 2020,

Vonchelle

vous invite à sa

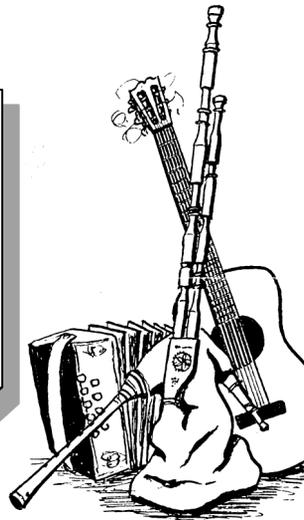


Soirée flamande

**à partir de 19h à la Croix-du-Bac
Maison du temps libre**

Au programme :

- *Repas traditionnel*
- *Présentation de danses*
- *Sketches en patois*
- *Bal folk*

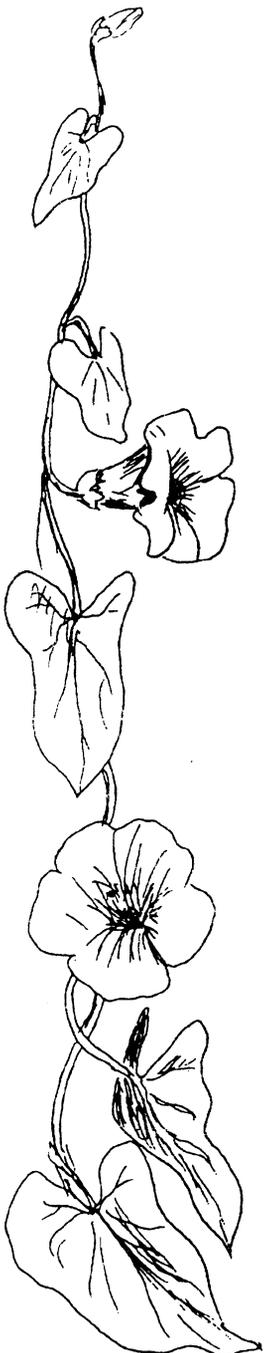


Au menu :

- *Soupe paysanne*
- *Sauté de porc aux pruneaux et à la chiorée, pommes de terre, salade*
- *Fromage du pays*
- *Tartes maison*



Prix : adultes 15 € - enfants 7,50 €
Réservations au 03.20.48.50.05 ou au 06.27.81.42.08
Attention : ne tardez pas, le nombre de places est limité !





L'endroit du décor/cie élargit maintenant son activité aux sorties théâtrales.

Ouvert à tous, adhérents ou non, l'objectif est de découvrir le théâtre sous toutes ses formes, pour tous les âges, dans la proximité de Steenwerck, tout en facilitant vos réservations. Voici nos deux premières propositions ...

Coup de théâtre

Au pays des livres...

Livre histoire, livre maison, livre à trous... tous là à nous attendre, pleins de mystères. Ils entourent le père Touff, coiffé de son chapeau à lumouettes.

Bientôt il emplira de toutes ses histoires les petites oreilles rassemblées. Mais il n'est pas au bout de ses peines: la souris Cabotine est au travail. Seulement elle, les livres, elle a une façon bien à elle de les lire. Elle les mange, elle les ronge, elle les triture, elle en fait des mystères qui font tourner le père Touff en bourrique. S'il l'attrape, cette petite peste, attention...



LiLeLaLoLu

Cie Voix OFF

Mercredi 6 mai 2020 à 16h

Le Vivat - Armentières

Durée 40 mn

A partir de 3 ans

Tarif 10€

Limite d'inscription: 6 mars

Spectacle sélectionné par Marine, intervenante théâtrale au sein de l'association

Séisme



Cie Théâtre du Prisme

Jeudi 5 mars 2020 à 20h00

Espace Flandre - Hazebrouck

Limite d'inscription: Fin janvier

Les réservations via l'association sont malheureusement bouclées. Toutefois vous pouvez nous rejoindre pour voir ce spectacle en réservant votre billet sur le site "André Malraux" Hazebrouck

Spectacle sélectionné par Sébastien
Directeur artistique de l'association

Renseignements et réservations:

- Vous souhaitez:
 - des renseignements sur notre démarche,
 - réserver votre place,
 - être informés de nos prochaines sorties...

Une seule personne à contacter:

Elisabeth Hautier au 03 28 49 19 08



... Sélection ...

BANDES DESSINÉES ET CHATS

Pour commencer l'année 2020...

la médiathèque de la Croix du Bac met à l'honneur les Chats

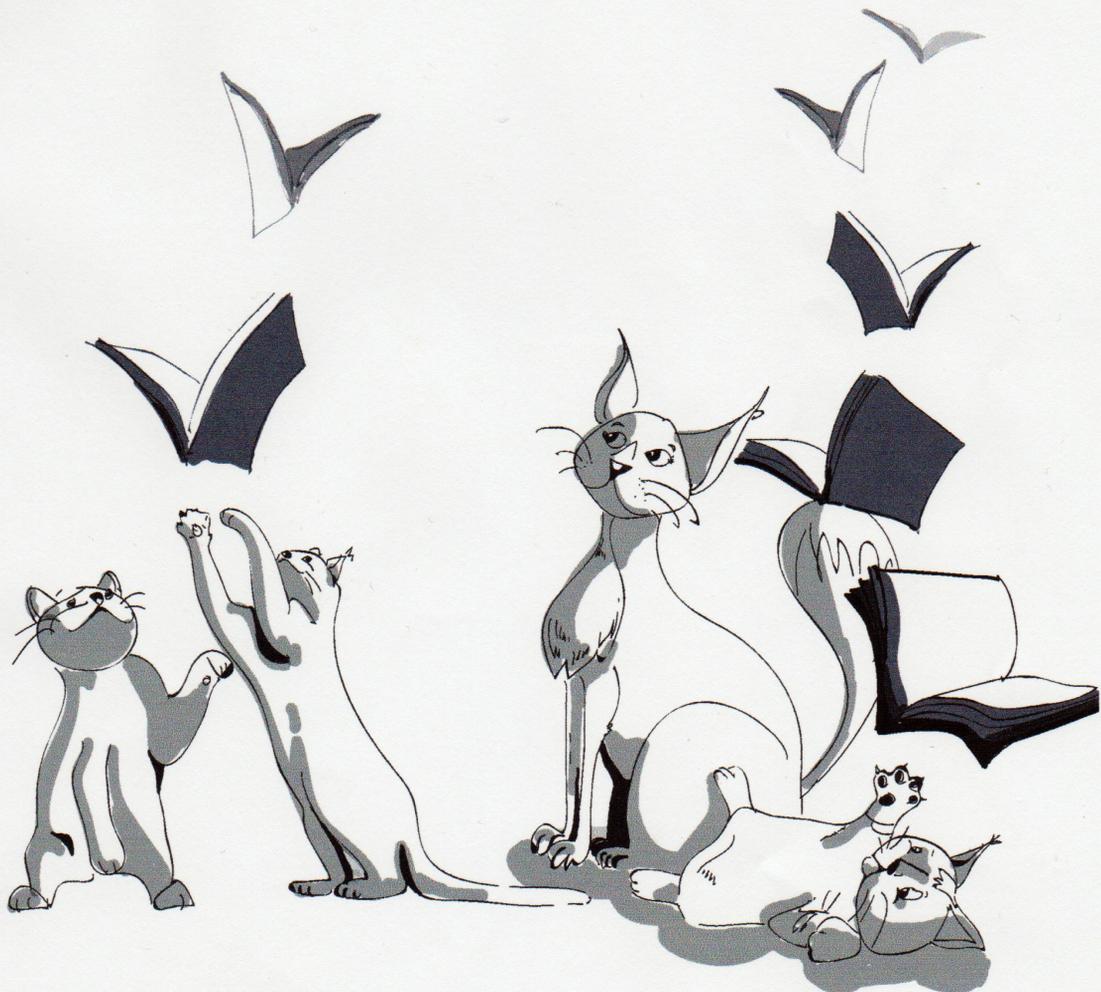
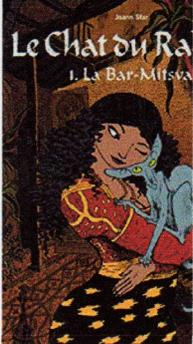
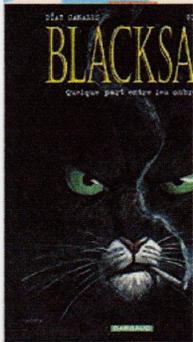
23.01.2020 jusqu'au 29.02.2020



CHACUN SON CHAT



BLACKSAD // GARFIELD // CRAPULE // P. GELUCK //
LE CHAT DU RABBIN // CATSBY // CHI
et bien d'autres ...



Venez découvrir et emprunter les albums de notre sélection ...

Médiathèque Croix du Bac : mardi de 13h30 à 20h et dimanche de 10h à 12h30

Musée de la Vie Rurale

Demandez le programme!

Dim.

22/02

**A 18 H THEÂTRE
LE GRAND ECART
DE ET PAR MAX BOUVARD**

Solo modeste et plein de tentatives mis en scène par Jean-Charles Thomas, produit par la Cie Gravitation du Doubs et avec le soutien de la Cie Azimuts de Meuse.

Ce pourrait être la projection d'un film documentaire en présence du réalisateur. Il trace le chemin d'un jurassien originaire d'une famille de paysans et qui s'est égaré dans le monde du spectacle, partant s'installer à 600 km de chez lui. « Notre point de départ: des récits à la première personne que j'écris par ci par là. On s'est amusé à les tisser à l'aide de vidéos, d'interviews et d'un périple en vélo. C'est comme des petits cailloux posés sur le chemin d'un jurassien originaire d'une famille de paysans et qui, malgré un début prometteur, s'est égaré dans le monde du spectacle et est allé s'installer à six cents km de chez lui.

Qu'est ce qui fait qu'on part, qu'on reste ou que l'on revient?

Nous vous invitons à ce moment fragile où l'on est dans les premiers essais de faire tenir ensemble tous ces éléments et ces questions qui nous dépassent.

Ça s'appelle Le Grand Écart, comme celui entre le monde de l'agriculture et celui de la culture, comme celui entre mon père et moi.

ENTREE LIBRE AU CHAPEAU

réservations au 03.28.50.33.80 ou
contact@musee-steenwerck.com



sam.

07/03

**À 20h SOIREE PRINTEMPS DES POETES
« On n'est pas là pour se faire engueuler ».**

Dans le cadre du Printemps des Poètes, Antonin DANCEL chanteur et Emmanuel LEGEAY guitariste vous invitent à passer un grand moment de qualité avec Boris VIAN. Autour des textes et chansons de l'artiste, ces deux magnifiques interprètes vous livrent un spectacle foisonnant d'humour, de finesse et de modestie.

Avec de vrais morceaux de joie dedans.

Tarif : 8€ réservations au 03.28.50.33.80 ou contact@musee-steenwerck.com



Musée de la Vie Rurale

Demandez le programme!

Vend.
06/03

À 20h30 HISTOIRES D'UN SOIR.

Veillée-conte organisée par Contes à tous vents et les Foyers Ruraux.

On apporte un coup à boire et quelque chose à grignoter, on s'assoit, on éteint le mobile et on se laisse bercer pendant une heure par de belles histoires. On finit la soirée en partageant les mets apportés. **GRATUIT (une boisson et/ou un gâteau à amener)**

Sam.
14/03

SOIREE PRINTEMPS DES POETES

Concert - spectacle « Enfin, tu regardes l'herbe » Fred Griot (voix) accompagné de Dani Bouillard (guitare)
En partenariat avec la médiathèque de la Croix du Bac – réseau Serpentine de la CCFI / spectacle offert par la Médiathèque Départementale du Nord **GRATUIT**

sur réservation au 03 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr



Sam.
28/03

A 20H CHANSON FRANCAISE FAN

"Fan, c'est une chanteuse, et sa guitare, et son piano.
Et ses textes, qui parlent d'un peu de tout et de tout petits riens. Et ses chansons, qui dessinent son chemin de vie, avec le cœur pour boussole."

ENTREE LIBRE AU CHAPEAU



Dim.
05/04

DE 15H à 19H FETE DE LA GAUFRE FLAMANDE

fête à la gaufre traditionnelle, celle de nos grands-mères, heureusement remise au goût du jour par de nombreux producteurs. Ceux-ci seront présents à cette édition pleine de saveurs. Dégustation, vente, exposition, atelier cuisson pour les enfants, quizz pour les familles seront proposés au cours de cet après-midi.

Gratuit



Sam.
11/04

FESTIVAL MUSIQUE AU MUSEE JEF KINO EN CONCERT

Jef Kino repart sur les routes en 2020 pour défendre son nouvel album "Haut les coeurs !". Entre poésie et invitation au voyage, l'artiste devrait livrer une prestation emplie d'émotions.

Dans ce symbolique septième opus, à la fois très actuel et intemporel, Jef nous livre 13 nouvelles chansons mélodieuses, intelligentes, émouvantes et drôles. "HAUT LES COEURS !..

10€ Réservations au 03 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr



LES EVENEMENTS A STEENWERCK

MARS

Vendredi 6

**Histoires d'un soir
Contes à Tous Vents**
Musée de la Vie Rurale

Samedi 7

AG Don du sang
Salle Saint-Joseph

**Opération
Village propre**

Samedi 7

Don du sang
Salle Saint-Joseph

Dimanche 8

Dimanche 15

Elections municipales

Jeudi 19

Fin de la Guerre d'Algérie
Mairie

Portes Ouvertes
Ecole St Joseph

Samedi 21

Vente de fringues
Allo Ass Mat
Salle des sports

Samedi 21

Carnaval
*Ecole du Tilleul
Maison du Temps Libre*

Samedi 21

Dimanche 22

Elections municipales

Carnaval
*Ecole Jean Monnet
Ecole Jean Monnet*

Vendredi 27

Soirée flamande
Vonchelle
Maison du Temps Libre

Samedi 28

AVRIL

Vendredi 3

**Histoires d'un soir
Contes à Tous Vents**
Musée de la Vie Rurale

Samedi 4

Spectacle pour les 20 ANS
de l'Atelier Danse
Maison du Temps Libre

Portes Ouvertes
Ecole Jean Monnet

Samedi 4

Fête de la gaufre
Musée de la Vie Rurale

Dimanche 5

Dimanche 5

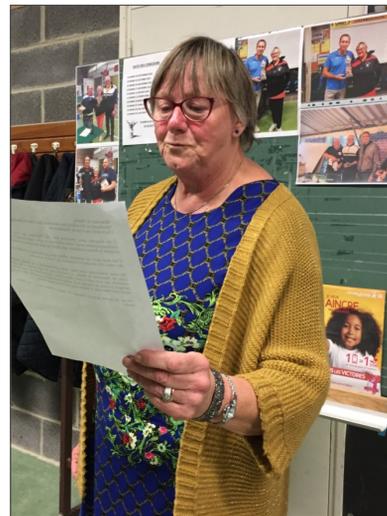
Tir de la Bénache
Les Archers
Hangar Dutrie

Vendredi 24

Réunion d'information
100 km
Maison Decanter

Samedi 25

Anzac Day



▲ Lors de la cérémonie des vœux, Marie-France Briche, Présidente de l'Association Pétanque-boules-quilles, a réuni les joueurs autour d'une bonne galette.

◀ Il se passe toujours quelque chose au Musée de la Vie Rurale ! Ce jour-là, Stéphane et Dominique sont de service, parmi les centaines de bénévoles.

▼ Tom Caneel lors d'un carnaval en 2017. Il a brillamment pris la 16ème place lors de l'Enduropole Espoirs du Touquet ce 1er février 2020.

